

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 23 juin 1961

La séance est ouverte à onze heures.

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

LES BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ—5^e RAPPORT

M. R. J. McCleave (Halifax): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de déposer le cinquième rapport, en anglais et en français, du comité permanent des bills d'intérêt privé. Il est intéressant de noter que pour la première fois, c'était une femme qui occupait le poste de greffier hier, à un comité parlementaire. Le bill à l'étude concernait la *Canadian Girl Guides Association*. Enfin nous avions pour présider le comité nulle autre que la charmante représentante de Niagara-Falls (M^{lle} LaMarsh). On peut dire qu'à ce moment de notre histoire, le mouvement féministe s'est épanoui en une resplendissante gerbe de fleurs.

BANQUE ET COMMERCE—6^e, 7^e ET 8^e RAPPORTS

M. C. A. Cathers (York-Nord) présente les 6^e, 7^e et 8^e rapports du comité permanent de la banque et du commerce.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE LAOS—RAPPORT SUR LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis rentré hier soir d'une conférence sur la situation au Laos réunie à Genève et qui, comme on le sait, a duré cinq semaines environ. J'allais à Genève ayant en vue quatre objectifs: premièrement, faire tout ce qui était possible pour amener la conférence à rédiger un accord. Jusqu'ici, on a assisté à ce qu'on pourrait appeler un débat sur le discours du trône, sans qu'il se fasse le moindre travail par écrit. Il est essentiel, par exemple, que l'on se mette à rédiger le plus tôt possible le mandat d'une Commission de surveillance internationale et à préparer les textes d'une déclaration de neutralité à signer par les 13 pays qui participent à la conférence, à part le Laos, et d'une seconde déclaration à signer, cette fois, par le Laos lorsqu'un accord se sera fait au sujet du gouvernement de ce malheureux pays.

Deuxièmement, exposer les grandes lignes de la conception canadienne du mandat à donner à la Commission de surveillance de la trêve. Cette Commission représente notre principal intérêt dans l'affaire du Laos. C'est

parce qu'il en fait partie que le Canada a été invité à la conférence.

Troisièmement, je pensais rechercher des appuis en vue d'instructions plus précises et d'un meilleur équipement pour la Commission de surveillance de la trêve.

Enfin, je voulais conférer avec les représentants des autres pays participants. La chose est fort importante, croyez-m'en, car en discutant la situation de temps à autre avec les autres délégués, on peut faire pas mal de travail que ces délégués partagent ou non notre point de vue général.

Il serait peut-être utile, pour les députés intéressés à ces questions, que les trois déclarations que j'ai faites au cours de mon voyage soient publiées en appendice au *hansard*. Cela m'éviterait d'accaparer le temps de la Chambre pour lui faire un rapport assez complet.

Pour ce qui est du premier objectif, j'ai bon espoir qu'au cours de la semaine prochaine, la conférence abordera à huis clos l'examen du mandat de la Commission. En théorie, nous pensons qu'il faudrait peut-être nommer deux ou trois représentants de chaque pays au lieu de compter un plus grand nombre de participants, comme ce fut le cas jusqu'ici, et qu'il faudrait s'en tenir à des discussions, au lieu de prononcer des discours rédigés d'avance.

Les autres délégations ont fortement approuvé la demande visant à accorder un appui plus soutenu à la Commission internationale. J'ai fait cette demande le 15 juin. Le lendemain, les États-Unis et la France présentaient une offre écrite d'équipement aux coprésidents de la conférence, les représentants du Royaume-Uni et de l'Union soviétique. Je voudrais aussi que ces offres soient imprimées, si j'en ai l'autorisation.

L'Union soviétique étant représentée à la coprésidence, son consentement est nécessaire à l'adoption de telles mesures; or, jusqu'ici, M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, n'a pas donné son approbation. Il a proposé que les trois membres des trois nations représentées auprès de la Commission, l'Inde, la Pologne et le Canada, adressent des messages à leurs commissaires au Laos, leur demandant s'il ne serait pas possible d'obtenir ce matériel, notamment des avions légers et des hélicoptères, des Laotiens eux-mêmes. Cela m'a paru tout à fait insensé. Cependant, nous avons accepté d'adresser un message à M. Léon Mayrand, notre commissaire canadien au